MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ABMed
AGENCE BÉNINOISE DU MÉDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

émis le : 17/11/2025

pour les services de

Recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques (700 tonnes)

Appel d'offres n° : S_DLVS_111886

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 047004006 231014001000000 1 0711 6391

Accord de prêt : Non applicable

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER
Retiré, le 13/11/2025
Nom FOUNDE
Prénoms Florence
Signature

Novembre 2025

Table des matières

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES 3
Section 0. Avis d'appel d'offres 4
Section I. Règlement particulier de l'appel d'offres 11
Sous-section A. Instructions aux candidats 11
Sous-section A : Instructions aux candidats 14
Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) 61
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 65
Section II. Formulaires de soumission 88
PARTIE II – PROGRAMME D'ACTIVITES 130
Section III. Programme d'activités 131
PARTIE III –MARCHE 196
Section IV. Cahier des clauses administratives générales CCAG 197
Section V. Cahier des clauses administratives particulières CCAP 220
Section VII : Cahier des clauses environnementales et sociales 228
Section VIII. Formulaires du Marché 243
Modèle d'Acte d'engagement 244
Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 246
Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement) 248
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 250
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement) 252
Modèle de déclaration sur l'honneur tenant lieu de garantie de restitution de l'avance de démarrage au profit des MPME 254
Modèle de lettre de confirmation de la capacité financière 255
Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs 256
Modèle de marché 258



RÉPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DE LA SANTE
BON A LANCER

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé.

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques (700 tonnes)

Référence de l'AAO : S_DLVS_111886

Avis n° : 001/ABMed/DG/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du 17/11/2025

Identification de la procédure : *AAO*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé publié sur le portail web des marchés publics le vendredi ***24 octobre*** **2025 (version 2)**.

2. L'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé a obtenu dans le cadre l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA 2025), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché ''recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques (700 tonnes)'' inscrit dans le PPM sous le n° **S_DLVS_111886**.

3. L'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **enlèvement, déballage, tri, broyage, traitement et enfouissement des déchets pharmaceutiques.** Les prestations sont en un seul lot. Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Monsieur MOUSSA Abassi, Personne Responsable des Marchés Public de l'ABMed, Adresse mail** : abamoussa@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la PRMP de l'ABMed, sise au quartier Guinkomey à Cotonou, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S, Tél : (+229) 0195 73 15 80,** tous les jours ouvrables et heures des bureaux de **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :



- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de **la destruction des déchets pharmaceutiques ou autres produits assimilés** et apporter la preuve à travers le registre de commerce ou les statuts ;

- Justifier d'expérience spécifique dans le domaine **de la destruction des déchets pharmaceutiques ou autres produits assimilés** : les soumissionnaires devront justifier de l'exécution d'au moins deux (02) marchés (à titre de prestataire principal, de sous-traitant, ou de membre d'un groupement) d'étendue similaire et de valeur d'un montant minimum cumulé de : **cent huit millions cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (108 154 237) FCFA Hors Taxes** réalisés au cours des quatre (04) dernières années (2024,2023,2022, 2021) et de l'année en cours.

Pour l'expérience citée, fournir les copies de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) assorti d'attestations de bonne exécution correspondantes ou des procès-verbaux de réception correspondants ou bon de commande, délivrés par une administration publique, une société ou office d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer d'un personnel clé composée des ressources humaines qualifiées ci-après :

    - Un (01) pharmacien toxicologue (superviseur de la destruction) avec quatre (04) années d'expériences et une (01) expérience similaire à son actif réalisée au cours des quatre (04) dernières années (2024,2023,2022, 2021) ;

    - Au moins cinq (05) agents qualifiés ayant d'expériences dans le domaine de traitement des déchets pharmaceutiques.

La qualification du personnel cité devra être illustrée par les curricula vitae détaillés (formation, expérience professionnelle, expérience en matière de réalisation de prestations similaires, stages de formations, etc..). Ces curricula vitae seront accompagnés des attestations des formations requises (diplôme) par les prescriptions techniques et des attestations ou certificats de travail.

- Le Soumissionnaire doit établir qu'il dispose des matériels et équipements suivants :

    * Equipements de protection individuelle pour le personnel ;
    * Equipements de broyage ;
    * Un Incinérateur à haute température (entre 800°c et 1100°c) muni d'un système d'épuration de gaz.

Le candidat devra fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser ledit matériels et joindre les preuves de propriété ou de location pour l'opération de destruction des déchets pharmaceutiques ;

- disposer d'un domaine d'au moins 800 m². Ce domaine doit être doté de titre foncier et être entièrement clôturé situé dans le département de l'Atlantique ou de l'Ouémé. Ledit domaine, doté de titre foncier, peut être soit loué par le soumissionnaire, soit sa propriété personnelle.

Par ailleurs, le domaine doit faire l'objet d'audit externe de conformité environnementale assorti d'un rapport :

- disposer d'un site d'enfouissement des résidus agréé par l'état ou disposer d'une autorisation d'exploitation ou d'utilisation d'un site agrée.

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des quatre (04) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021) **établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1 ;**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DES AUTRES PRODUITS DE SANTÉ
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER

- Fournir la preuve de la souscription à une assurance des risques professionnels au moins égal à : **cent vingt-quatre millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-treize (124 377 373) F CFA**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyens des activités de prestation de service des quatre (04) années (2024,2023, 2022, 2021) d'au moins : **cent huit millions cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (108 154 237) F CFA HT ou**

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution spécialisée en République du Bénin pour un montant égal à **deux cent quatre-vingt millions neuf cent vingt mille quatre-vingt-seize (280 920 096) F CFA.**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de **la destruction des déchets pharmaceutiques ou autres produits assimilés** et apporter la preuve à travers le registre de commerce ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement (Premier responsable de l'entreprise ou Responsable technique) : un (01) pharmacien toxicologue avec dix (10) années d'expériences dans le domaine et **deux (02) expériences similaires d'un montant minimum cumulé de cent huit millions cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (108 154 237) FCFA** Hors Taxes à son actif ;

- Disposer d'un personnel clé composée des ressources humaines qualifiées ci-après :

  - Un (01) pharmacien toxicologue (superviseur de la destruction) avec quatre (04) années d'expériences dans le domaine et une (01) expérience similaire à son actif réalisée au cours des quatre (04) dernières années (2024,2023,2022, 2021) ;

  - Au moins cinq (05) agents qualifiés ayant d'expériences dans le domaine de traitement des déchets pharmaceutiques.

La qualification du personnel cité devra être illustrée par les curricula vitae détaillés (formation. expérience professionnelle. expérience en matière de réalisation de prestations similaires. stages de formations, etc..). Ces curricula vitae seront accompagnés des attestations des formations requises (diplôme) par les prescriptions techniques et des attestations ou certificats de travail.

- Le Soumissionnaire doit établir qu'il dispose des matériels et équipements suivants :

  * Equipements de protection individuelle pour le personnel ;
  * Equipements de broyage ;
  * Un Incinérateur à haute température (entre 800°c et 1100°c) muni d'un système d'épuration de gaz.

Le candidat devra fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser ledit matériels et joindre les preuves de propriété ou de location pour l'opération de destruction des déchets pharmaceutiques ;

- disposer d'un domaine d'au moins 800 m². Ce domaine doit être doter de titre foncier et être entièrement clôturé situé dans le département de l'Atlantique ou de l'Ouémé. Ledit domaine, doté de titre foncier, peut être soit loué par le soumissionnaire, soit sa propriété personnelle.

  Par ailleurs, le domaine doit faire l'objet d'audit externe de conformité environnementale assorti d'un rapport ;

  - disposer d'un site d'enfouissement des résidus agréé par l'état ou disposer d'une autorisation d'exploitation ou d'utilisation d'un site agréé.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

- Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence établis **dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1** ;

- Fournir la preuve de la souscription à une assurance des risques professionnels au moins égal à : **cent vingt-quatre millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-treize (124 377 373) F CFA ; et**

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution spécialisée en République du Bénin pour un montant égal à **deux cent quatre-vingt millions neuf cent vingt mille quatre-vingt-seize (280 920 096) F CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est **de vingt-trois (23) jours**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à **compter du** 18/11/**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers ***au secrétariat permanent des marchés publics de l'ABMed sise au quartier Guinkomey à Cotonou 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe***

hôtelier CHEZ ALEX'S, tous les jours ouvrables et heures des bureaux de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe extérieure contenant :

- Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ;
- Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ;
- La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;
- Les renseignements relatifs à candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes,

à l'adresse ci-après : ***secrétariat permanent des Marchés Publics de l'ABMed sise au quartier Guinkomey à Cotonou 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S au plus tard le 11/12/2025 à 10 heures 00 minute (heure local GMT+1)***. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
CELLULE DE SURVEILLANCE DES MARCHES PUBLICS (CSMP)
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion PRMP de l'annexe de l'ABMed, 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S sise au quartier Guinkomey à Cotonou le 11/12/2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale GMT+1.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **un million quatre-vingt et un mille cinq cent quarante-deux (1 081 542) F CFA.**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

MINISTERE DE LA SANTE
BON A LANCER

NB : Les candidats devront fournir un engagement écrit de se faire inspecter. Ladite inspection se fera uniquement pour le potentiel attributaire et avant l'attribution du marché. En cas de non satisfaction des informations contenues dans son offre, ce dernier sera écarté, le candidat classé 2ème sera inspecté à son tour et ainsi de suite.

Fait à Cotonou, le 17/11/**2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Abassi MOUSSA